



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 juillet 2020

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77
Présents : 59
Votants : 71 (dont 12
procurations)

N°26 M/

OBJET :

ÉTABLISSEMENT
PUBLIC DE
COOPÉRATION
CULTURELLE

CONSEIL
D'ADMINISTRATION

DÉSIGNATION DES
REPRÉSENTANTS DE
VICHY
COMMUNAUTÉ

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture
le : 29 JUIL. 2020

Publiée ou notifiée
le : 29 JUIL. 2020

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET, Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARDOT, Joseph KUCHNA, Michèle CHARASSE, François SENNEPIN, Nicole COULANGE, Michel MARIEN, Nathalie BOUILLON, Jean-Marc GERMANANGUE, Marilyne MORGAND, Bernard AGUIAR, Charlotte BENOIT, Jean-Claude BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Monique GIRAUD, Jacques TERRACOL, Michel LAURENT, Alain VENUAT, Ariane MILET, Patrick SEROR, Ludivine DUFRAISE, Christine MAGNAUD, Franck GONZALES, Thierry WIRTH, Thierry LAPLACE, Hadrien FAYET, Annie CORNE, Annie DAUPHIN, Jean-Louis LONG, Marie CHATELAIS, Benjamin BAFOIL, Marie-José MORIER (de la délibération n°1 à la délibération n°15), François HUGUET, Jean-François CHAUFFRIAS, Jean-Marc BOUREL, Séverine THOMAS-MOLLON, Jean-Dominique BARRAUD, Jean-Pierre RAYMOND (de la délibération n°1 à la délibération n°32), Véronique TRIBOULET, Christophe DUMONT, Sandrine MORIER-MIZOULE, Jean-Michel MEUNIER, Alexis MAYET (de la délibération n°1 à la délibération n°24), Sylvain BRUNO, Laure GUERRY, Pierre BONNET, Yves-Jean BIGNON, Evelyne VOITELLIER, Jean ALMAZAN, Anne-Sophie RAVACHE, Jean-Philippe SALAT, Corinne IBARRA, Alexis BOUTRY, Claude MALHURET, Christiane LEPRAT, Sylvie DUBREUIL, Jean-Pierre SIGAUD, Isabelle RECHARD (de la délibération n°1 à la délibération n°14), Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Mmes et MM. Elisabeth BARGE à François SENNEPIN, Françoise DUBESSAY à Alain VENUAT, Bertrand BAYLAUCQ à Annie CORNE, Pascal DEVOS à Alexis MAYET (de la délibération n°1 à la délibération n°24), Marie-José MORIER à François HUGUET (à partir de la délibération n°16), Romain DEJEAN à Christine MAGNAUD, Jacques BLETTERY à Nicole COULANGE, Valérie LASSALLE à Christiane LEPRAT, Patrick BLETHON à Charlotte BENOIT, Pauline TIROT à Alexis BOUTRY, Henri SARRE à Jean ALMAZAN, Linda PELISSIER à Anne-Sophie RAVACHE, Bernard KAJDAN à Sylvie DUBREUIL, Conseillers Communautaires.

Absents représentés par leur suppléant : Mmes et MM. Olivier ROYER par Patricia ROZZIO, Christine BOUARD par Nathalie VERRIERE, Conseillers Communautaires.

Absents excusés : MM. François SZYPULA, Philippe COLAS, Alexandre GIRAUD Conseillers Communautaires.

Secrétaire : M. Benjamin BAFOIL, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté,

Vu la Délibération N°16 du Conseil Communautaire du 20 septembre 2018 approuvant l'adhésion de Vichy Communauté à l'Établissement Public de Coopération Culturelle Vichy Culture,

Vu la Délibération N°1 du Conseil Communautaire du 8 novembre 2018 adoptant les statuts définitifs de l'Établissement Public de Coopération Culturelle Vichy Culture,

Vu les statuts de l'EPCC Vichy Culture dont notamment l'article 9 prévoyant la composition du Conseil d'Administration,

Considérant que l'article 9-2 des statuts de l'EPCC Vichy Culture prévoit la désignation par et au sein du conseil communautaire de Vichy Communauté de deux représentants titulaires et deux représentants suppléants pour siéger au sein du conseil d'administration,

Considérant que l'article 9-4 des statuts de l'EPCC Vichy Culture prévoit la désignation par conseil communautaire de Vichy Communauté d'une personne qualifiée titulaire et d'un suppléant pour siéger au sein du conseil d'administration,

Propose au Conseil Communautaire :

- de désigner conformément aux dispositions de l'article L 2121-21 du Code général des collectivités territoriales au scrutin de liste en respectant la parité, les représentants de Vichy Communauté au sein du Conseil d'Administration de l'Établissement Public de Coopération Culturelle Vichy Culture :
 - Madame Marilyne MORGAND, en qualité de membre titulaire
 - Madame Marie CHATELAIS, en qualité de membre titulaire
 - Monsieur Jean-Claude BRAT, en qualité de membre suppléant
 - Monsieur Thierry WIRTH, en qualité de membre suppléant
- de désigner M en qualité de personne qualifiée titulaire et M en tant que personnalité qualifiée suppléante, membre du Conseil d'Administration,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

Approuve ces désignations,

- Charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté,
le 23 Juillet 2020.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 26 M/ DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU

Objet de l'acte : 23/07/2020 ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION CULTURELLE -
CONSEIL D'ADMINISTRATION - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE
VICHY COMMUNAUTE

.....

Date de décision: 23/07/2020

Date de réception de l'accusé 29/07/2020

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 23JUIL2020_26M

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20200723-23JUIL2020_26M-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .3

Institutions et vie politique

Designation de représentants

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : 26M.pdf (99_DE-003-200071363-20200723-23JUIL2020_26M-DE-
1-1_1.pdf)